

**BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**16 JANVIER 2020**

**A 10h00**

Le 16 janvier 2019 à 10h, les membres du Bureau communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc se sont réunis dans la salle du Bureau communautaire à Versailles, sur la convocation qui leur a été adressée le 9 janvier 2019 par M. François de MAZIÈRES, Président de la communauté d'agglomération, conformément aux articles L. 5211-1 et suivants, L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Le Bureau communautaire, après avoir délibéré sur les points suivants

**DÉCIDE :**

**N° dB.2020.001 - Adoption et signature d'un PASS Yvelines Résidences pour la commune du Chesnay-Rocquencourt : résidence sociale de 30 places financées en PLAI.**

**Mise en place d'une stratégie partagée entre le Conseil Départemental des Yvelines et la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sur le développement de l'offre à destination des publics spécifiques.**

- 1) d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le PASS Yvelines Résidences pour l'opération de résidence sociale au Chesnay-Rocquencourt
- 2) que monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision ;
- 3) qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :
  - Monsieur le Préfet des Yvelines,
  - Monsieur le Trésorier Municipal de Versailles.

**N° dB.2020.002 - Demande de subvention au Fonds Impuls Neue Musik pour une commande du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc.**

- 1) d'autoriser le Président à solliciter une subvention en fonctionnement auprès du Fonds franco-germano-suisse Impuls Neue Musik ;
- 2) d'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer la convention et tout document s'y rapportant.

-----

*Compte-rendu établi en application des articles L.2121-25 et R.2121-11 du Code général des collectivités territoriales et affiché au siège de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc le lendemain de la séance du Conseil.*

Le Président

**François de MAZIERES**  
Maire de Versailles